

# Demula® Fluvicast® 200

Superplastifiant / Haut réducteur d'eau

**demula**  
HULPSTOFFEN VOOR BETON EN MORTELS  
ADJUVANTS POUR BETON ET MORTIERS



CE  
0965-CPR-AH003

## APPLICATION

**Demula® Fluvicast® 200** est un superplastifiant / haut réducteur d'eau.

**Demula® Fluvicast® 200** est le résultat du développement d'une nouvelle génération de superplastifiants à base de polycarboxylates modifiés.

**Demula® Fluvicast® 200** est, grâce à une grande fluidité et une durée d'action prolongée, le superplastifiant par excellence pour les applications suivantes:

- La réalisation de bétons à hautes performances.
- La fabrication de bétons fluides et de toutes consistances même avec un facteur E/C plus bas.
- La réalisation de béton hydrofuge.

**Demula® Fluvicast® 200** n'active pas la corrosion.

## AVANTAGES

- Ouvrabilité: grande fluidité avec un facteur E/C plus bas
- Résistance: haute résistance initiale et finale
- Durabilité: structure en béton dense
- Compactage: la production de mortier de béton auto-compactant est possible sans ségrégation

## MODE D'EMPLOI

**Demula® Fluvicast® 200** est de préférence dosé à la dernière partie de l'eau de gâchage.

**Demula® Fluvicast® 200** peut être utilisé en combinaison avec d'autres adjuvants de la gamme Demula. Pour cela, il est recommandé de consulter votre conseiller Demula.

Le fonctionnement dépend des facteurs suivants:

- Dosage
- Type de ciment
- Composition du béton
- Consistance du béton avant l'ajout de l'adjuvant
- Température
- Type de malaxeur
- La quantité des fines (<250 µm)

## PROPRIÉTÉS DU PRODUIT SELON NBN EN 934-2

Nom du produit	Demula® Fluvicast® 200
Effet principale	Superplastifiant / Haut réducteur d'eau (NBN EN 934-2 T3.1 / T3.2)
Effet secondaire (au dosage maximale)	Rétard de prise
Fabricant	Demula nv
Fournisseur	Demula nv
Dosage recommandé	0,2 – 2,6 % du poids du ciment
Addition (température d'application > 1°C)	De préférence à la dernière partie de l'eau de gâchage
Couleur	Rouge / Brun
Con. en éléments actifs (105 °C)	20,00 % +/- 1,00
Masse volumique (20°C)	1,050 kg/dm <sup>3</sup> +/- 0,020
pH (20°C)	5,0 – 7,0
Teneur en chlorure	< 0,10 %
Equivalent en Na <sub>2</sub> O	< 1,0 %
Soluble dans l'eau	Oui
Compatibilité	Consulter votre conseiller de Demula
Toxicité	Pas applicable
Code couleur (Européen)	Gris

## CONDITIONNEMENT ET CONSERVATION

### CONSERVATION:

Peut être conservé jusqu'à 1 an après la date de production dans un emballage scellé

### EMBALLAGE:

Disponible en conteneurs et en vrac.

### CONDITIONNEMENT:

Conserver dans un environnement à l'abri du gel (+ 5 ° C) et protéger de la lumière directe du soleil (max.30 ° C). Si l'adjuvant a été exposé à des températures qui s'écartent de ces températures de stockage, reconditionner l'adjuvant à une température de +/- 20 ° C et homogénéiser avec un agitateur à rotation lente. N'utilisez en aucun cas de l'air comprimé pour homogénéiser l'adjuvant. En cas de doute, contactez votre conseiller Demula.

Janvier 2021. Toutes les informations antérieures concernant ce produit sont par la présente invalides.

L'information et les conseils mentionnés sur cette fiche sont fournis sur base de nos connaissances et de notre expérience actuelles du produit. Dans aucun cas nous n'acceptons une responsabilité quelconque et nous ne donnons aucune garantie quant à sa mise en oeuvre. Les essais à effectuer vous-mêmes vous donneront une réponse définitive quant aux conditions exactes d'utilisation et de traitement du produit. En cas de doute vous pouvez toujours prendre contact avec nous pour un avis complémentaire éventuel.

## ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX ET SANTÉ

Demula conseille de consulter attentivement la fiche de données de sécurité avant de procéder à l'utilisation de **Demula® Fluvicast® 200**, pour une utilisation correcte en ce qui concerne la sécurité, les effets toxicologiques, ainsi que pour des informations sur les modalités de transport, le stockage et l'utilisation corrects.

## RÈGLEMENT PRODUITS DE CONSTRUCTION

**Demula® Fluvicast® 200** est conforme au Règlement Produits de Construction n° 305/2011. La déclaration de performance (DoP) obligatoire de cet adjuvant peut être consultée et téléchargée à partir du site Internet: [www.demula.be](http://www.demula.be)